

MAGASINIER CARISTE



DÉFINITION

Le magasinier cariste réceptionne, trie, charge, décharge, déplace et range les marchandises grâce à un chariot élévateur, tout en veillant aux règles de sécurité et aux consignes d'hygiène. Il/elle est à mi-chemin entre le manutentionnaire et le magasinier. Il/elle est responsable du stock de marchandises qu'il/elle est amené(e) à gérer quotidiennement ainsi que la conformité des commandes envoyées au client selon le cas.

Autres appellations possibles du métier : Agent de manutention, Conducteur/conductrice de chariot.



ACTIVITÉS PRINCIPALES

- **Assurer les opérations de manipulation :**
 - Identifier et répartir les marchandises.
 - Déplacer et charger les marchandises.
 - Organiser le rangement en fonction de l'espace disponible et des conditionnements.
- **Veiller à l'état de marche du matériel :**
 - Vérifier les niveaux du chariot élévateur.
 - Contrôler l'intensité de la batterie avant le démarrage.
 - Nettoyer la machine et ses alentours.
- **Assurer la sécurité :**
 - Connaître les règles de sécurité et les respecter rigoureusement.
 - Durant la conduite d'un chariot, veiller en permanence à la sécurité des Hommes et des biens.
 - Informer des anomalies.
- **Gérer un stock de marchandises :**
 - Réceptionner et stocker les marchandises.
 - Réaliser les inventaires.
 - Approvisionner les services.
- **Assurer les expéditions :**
 - Regrouper les produits composant la commande.
 - Charger les produits dans les véhicules.
 - S'assurer de la conformité globale de l'envoi et valider les documents d'expédition.
- **Assurer un travail administratif :**
 - Rédiger une fiche de travail mentionnant le temps passé et les tâches effectuées dans la journée.
 - Saisir les entrées et sorties sur informatique.

MAGASINIER CARISTE



CONDITIONS D'ACCÈS / DIPLÔMES REQUIS

- Cet emploi nécessite une formation de niveaux V (CAP « Agent d'entreposage », BEP « Logistique et commercialisation ») ou de niveau IV (Bac pro).
- Le certificat de capacité professionnelle de cariste et le certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) sont indispensables. Cependant, ces formations sont souvent proposées par l'employeur.
- L'utilisation d'un ordinateur pour la gestion des stocks est devenue nécessaire.



CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

- **Lieu d'exercice :** en entreprise de production, en entrepôt (secteur de la distribution).



COMPÉTENCES MÉTIER

- Connaître les produits manipulés, leur implantation et leur circulation.
- Adapter les conditions de manipulation aux différents produits.
- Assurer l'entretien courant de l'engin de manutention (fuites, pneus, vérification des niveaux).
- Gérer par ordinateur des manipulations et des déplacements.
- Etre capable de gérer sa propre productivité (efficacité, gestion des déplacements).
- Savoir se situer dans une chronologie d'actions.
- Veiller dans toutes ses activités à l'intégrité des produits et à la conformité des processus garantissant la Qualité et la Sécurité.
- Coordonner l'activité de plusieurs salariés.



AUTRES COMPÉTENCES REQUISES

- Etre rigoureux et méthodique.
- Avoir le sens de l'organisation.
- Etre capable d'optimiser ses déplacements dans une perspective de rentabilité.
- Avoir une bonne synchronisation des mouvements.
- Posséder le Permis poids lourd ou Permis cariste pour des chariots de plus de 12 tonnes.



EMPLOIS ET SITUATIONS ACCESSIBLES

Le magasinier cariste a la possibilité, après plusieurs années d'expérience, d'occuper un poste de responsable de manutention.

Il est aussi possible d'accéder rapidement à des postes d'encadrement (ex : chef d'entrepôt) en suivant une formation de niveau III comme le DUT transport logistique.

